



COMITÉ DU CENTENAIRE

*Siège social: Lycée "Amiral de Grasse"
20 Avenue Sainte-Lorette – 06130 GRASSE*

SOUVENIRS DU COLLEGE DE GRASSE : 1948-1949.

Pendant l'année scolaire 1948-49, alors que j'occupais un poste de maître d'internat au Collège de Grasse, j'étais loin d'imaginer que, soixante ans plus tard, un cher et vieil ami grassois, Alexandre Martin, me demanderait d'écrire quelques souvenirs de mon séjour dans cet établissement. Les souvenirs qui m'en restent sont nombreux : comment choisir parmi toutes ces images, toujours vivantes dans ma mémoire ?

Celle du Principal est la première qui se présente à moi. Je me souviens de Monsieur Grivel comme d'un homme aimable et souriant. Il m'avait gentiment accueilli à mon arrivée. Il parlait avec simplicité, émaillant avec plaisir la conversation d'anecdotes amusantes. Le champ de son activité était très large car il devait assumer la gestion de l'hébergement des élèves internes, en collaboration avec son épouse. Concernant cette charge, un souvenir me revient à l'esprit. Le Principal tenait à effectuer lui-même la surveillance du réfectoire, dispensant ainsi les deux maîtres d'internat de cette tâche délicate, et comme ceux-ci prenaient leurs repas dans une petite salle qui jouxtait le réfectoire, le Principal venait de temps à autre pousser la porte vitrée de séparation, pour échanger avec eux quelques propos toujours empreints d'une grande sympathie.

Les maîtres d'internat n'étaient que deux, plus un suppléant pour un dortoir hebdomadaire, samedi et dimanche : moi-même, venu du lycée Gassendi de Digne, alors préfecture des Basses Alpes, et Edouard Brun, grassois et ancien élève du Collège, qui avait été précédemment surveillant au lycée de Digne. C'était un jeune homme très consciencieux et très serviable. J'appris plus tard qu'il avait été parmi les rappelés en Algérie et qu'on ait dû l'amputer d'une jambe, à la suite d'une très grave blessure. J'en suis toujours ému, quand j'y pense.

Chaque maître d'internat avait la charge d'un dortoir, six nuits par semaine et, une fois sur deux, le jeudi après-midi, devait conduire la promenade des élèves internes. Celle-ci avait lieu habituellement au bois de Saint-Jacques qui était alors un bel espace non construit, couvert de chênes verts.

Une autre tâche qui nous incombait à tour de rôle, le dimanche matin, était l'accompagnement des élèves qui le souhaitaient à la messe, laquelle était célébrée à l'église de la Visitation, place Neuve. Il convient d'ajouter quelques tâches encore, dont la surveillance de divers mouvements d'élèves externes au cours de la journée : ainsi les sorties de 11 heures, midi et 16 heures. A ces heures là, au son de la cloche, les élèves autorisés à sortir venaient se regrouper en rang, devant le portail, où un maître d'internat les attendait et, à un signe discret de celui-ci ils s'en allaient gaîment.



COMITÉ DU CENTENAIRE

*Siège social: Lycée "Amiral de Grasse"
20 Avenue Sainte-Lorette – 06130 GRASSE*

J'ai omis d'indiquer qui était préposé au service de la cloche : c'était Madame Angèle ou Angèle tout court, la concierge. Toujours vêtue de noir, en tablier et coiffée d'un pittoresque chapeau rond, elle assumait sa fonction avec un grand sérieux. Devant accueillir toute personne étrangère au collège, elle s'acquittait de son rôle avec une certaine fierté, déclarant au nouveau venu : « je vais en référer à Monsieur le Principal ».

Son époux, Léandre, faisait également partie du personnel. Pourvu d'une forte moustache, il avait le visage d'un brave homme, très attaché à son travail de préposé à la propreté du lieu. On le voyait rarement sans un outil dans les mains, le plus souvent un grand balai, avec lequel il faisait chaque jour la chasse aux feuilles mortes ou aux papiers épars.

Il est temps de faire sa place à la figure de Monsieur Vincensini, Surveillant Général, selon la terminologie d'alors. De taille moyenne, l'œil noir et vif, il portait toujours un chapeau mou qu'accompagnait, en hiver, une large écharpe. Son expérience déjà longue lui avait permis d'acquérir une solide autorité. Par ailleurs, un humour volontiers incisif décourageait tout interlocuteur de polémiquer avec lui. Quant à sa générosité, qu'il n'était pas, il était aisé de la déceler dans son discours et son comportement. Ces quelques lignes, bien rapides et discrètes, aideront à comprendre le poids du souvenir que M. Vincensini laisse dans la mémoire d'un jeune maître d'internat qui l'a connu au collège de Grasse, au lendemain de la Libération.

Plus brièvement encore j'évoquerai le souvenir de deux élèves. Le premier était alors interne en classe de 3ème, il s'appelait Terrin. Son père avait été fusillé par les forces d'occupation pour avoir été membre actif du comité clandestin d'un journal qui luttait pour la libération de notre pays. La présence de cet enfant à l'internat m'émouvait beaucoup, son souvenir est resté gravé dans ma mémoire et je suis heureux aujourd'hui de pouvoir écrire son nom.

Du second élève, j'ai oublié le nom. C'était un Tunisien, gentil et discret, sans doute un peu plus âgé que ses camarades, dans le dortoir dont j'avais la surveillance. Un soir, un peu avant l'extinction des lampes, il vint frapper à la cloison du box réservé au surveillant. Il se présenta, une grappe de dattes à la main. En la montrant, il me dit : « j'en ai reçu aujourd'hui de Tunisie, de chez moi. Celle-ci est pour vous, ça me fait plaisir de vous l'offrir ».

Je voudrais, pour terminer, écrire un complément à cette année scolaire qui fut en même temps pour moi une année universitaire. En effet, tout au long de l'année, j'eus le plaisir d'aller à Nice une fois par semaine pour y suivre un cours de littérature italienne, à l'annexe de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence. En 1949, je fus admis au certificat que j'avais



COMITÉ DU CENTENAIRE

*Siège social: Lycée "Amiral de Grasse"
20 Avenue Sainte-Lorette – 06130 GRASSE*

préparé, mais je quittai la Côte d'Azur à la rentrée suivante et ma licence fut terminée à Aix.

Grasse et son Collège, devenu lycée aujourd'hui, ont gardé une place particulière dans ma mémoire et si j'ai écrit ces quelques lignes avec plaisir, c'est avec un plaisir encore plus vif que je lirai celles qu'auront écrites les ami(e)s du lycée dont nous sommes heureux de fêter le centenaire.

André BESSON
Reims, décembre 2008.